

# CADRE DE SANTE AU SMPR DE MURET

Poste à 100%

## **Liens hiérarchiques :**

Direction du CHGM

Direction des soins

Cadre Supérieur du pôle PCAMP

## **Liens fonctionnels :**

Médecin chef de pôle

Médecin responsable de l'UF

Cadre administratif de pôle

## **Missions principales :**

- Organisation et gestion des soins
- Animation de l'équipe
- Participation à l'activité clinique
- Coordination avec les autres partenaires
- Formation

## **INTRODUCTION**

Avant toute chose, il est nécessaire de préciser la spécificité du contexte carcéral, celle-ci étant déterminante dans l'exercice de la fonction cadre au SMPR.

Il est important de penser la structure de soins au sein même de l'univers carcéral qui l'héberge. De fait les valeurs soignantes qui portent notre exercice professionnel se trouvent confrontés à des réalités et contraintes, notamment de sécurité. Le rôle du cadre est de permettre que se conjuguent de la manière la mieux appropriée, le cadre déontologique et éthique qui régit notre exercice soignant avec les règles de fonctionnement de l'administration pénitentiaire à travers des relations quotidiennes alliant fermeté en particulier autour du respect du secret professionnel et diplomatie.

Le cadre de santé, en binôme avec le médecin responsable de l'unité, portera auprès des équipes et des partenaires des valeurs communes et une position claire du soin.

### **1 - Organisation et gestion des soins**

- ✓ Organisation et mise en œuvre du projet de soins
- ✓ Suivi et contrôle de l'activité de soins
- ✓ Organisation logistique et administrative des hospitalisations sans consentement  
En lien avec la secrétaire médicale pour le côté administratif (cf. protocole interne)

En lien avec les UF d'accueil et le CIR

- ✓ Elaboration des plannings du personnel (IDE, ASH et psychomotriciennes)
- ✓ Suivi pour chaque agent des différents compteurs logiciel du temps de travail (RTT, heures sup, récupérations, CET, ...)
- ✓ Résolution des problèmes en termes de ressources humaines (maladie, congés de formation, congés exceptionnels, renforts dans les autres unités du pôle...)
- ✓ Organisation en lien avec L'administration pénitentiaire pour les :
  - Travaux
  - Approvisionnement
  - Equipement
  - Sécurité
  - Hygiène
- ✓ Elaboration des projets annuels d'activités avec l'équipe pluridisciplinaire
- ✓ Elaboration des projets annuels d'Action d'Education à la Santé - En collaboration avec le médecin responsable de l'UF
- ✓ Participation à la gestion des différents projets de l'unité ou du pôle
- ✓ Participation à la rédaction du rapport annuel d'activités du SMPR - En collaboration avec le médecin responsable de l'UF
- ✓ Gestion économique du SMPR
  - Tenue du tableau de bord des différents comptes afférents au budget alloué, en lien avec le cadre administratif du pôle : Budget activités thérapeutiques, Autres budgets (entretien, bureautique)
  - Gestion des équipements de la structure : Demande annuelle, suivi des besoins, ...
- ✓ Mise en place avec l'équipe d'une organisation adaptée aux objectifs de soins et aux contraintes du contexte carcéral
- ✓ Elaboration d'outils de communication adaptés aux besoins de l'UF
  - Réunions
  - Protocoles et procédures
- ✓ Evaluation qualitative et quantitative des soins
- ✓ Garant de la qualité et de la continuité des soins au regard de la file active.

## **2 - Animation de l'équipe en lien avec le médecin responsable de l'unité**

- ✓ Favoriser un climat de travail motivant, dans une dynamique positive
- ✓ Favoriser la communication au sein de l'équipe : gestion des conflits, des tensions, écoute, dialogue...
- ✓ Favoriser l'implication personnelle de chacun de manière individuelle et collective : participation à des groupes, des commissions... (Bureau de Pôle, CSIMRT, commission hygiène, cellule d'identitovigilance, RMM, ...)
- ✓ Mobiliser l'ensemble de l'équipe autour du projet individualisé du patient
- ✓ Favoriser la participation des différents membres de l'équipe aux réunions

- ✓ Animer ou co-animer les réunions de fonctionnement et d'articulation sur la mise en place des différents projets (Actions d'Education à la Santé, groupes psycho-éducatifs...)
- ✓ Diffuser et transmettre de manière fiable les informations
- ✓ Mettre en place les outils nécessaires pour améliorer le partage de l'information (réunion médecins/IDE...)
- ✓ Veiller à la cohérence et à la cohésion de l'équipe
- ✓ Valoriser la réflexion sur les pratiques professionnelles
- ✓ Evaluer les compétences professionnelles de chaque agent, les valoriser lors de l'entretien annuel d'évaluation, lors d'entretien plus ponctuel
- ✓ Participer au recrutement des membres de l'équipe relevant de la direction des soins
- ✓ Conduire l'entretien de bilan annuel professionnel de chaque agent
- ✓ Accueillir et favoriser l'intégration des nouveaux membres de l'équipe ou des stagiaires en étant attentif à la spécificité engendrée par l'accompagnement d'AVS (Auteurs de violences sexuelles).

### **3 - Participation et évaluation de l'activité clinique**

- ✓ Temps d'accueil
- ✓ Groupes d'atelier thérapeutique,
- ✓ Dépistages
- ✓ Participation si besoin à l'animation d'une activité en binôme avec un soignant
- ✓ Participation si besoin aux entretiens cliniques nécessitant un binôme
- ✓ Participation aux différents temps cliniques du lundi : supervisions, synthèses, réunions des ateliers thérapeutiques, TCLM, ...
- ✓ Participation à l'animation du staff quotidien
- ✓ Evalue les compétences des professionnels relevant de son autorité et les accompagne vers de nouvelles acquisitions
- ✓ Participation et soutien la participation des équipes aux espaces de réflexion (supervision...)
- ✓ Contribue au développement d'une démarche qualité gestion des risques au sein de l'unité (patients traceurs, RMM, audits...)
- ✓ Favorise et accompagne les initiatives d'écrits professionnels autour des pratiques

### **4 - Coordination avec les autres partenaires**

- **Relation avec le pôle PCAMP**
  - ✓ Participation aux différentes instances du pôle (Conseil de pôle, revue de pôle...)

- ✓ Participation aux réunions cadres du pôle - Contribution à l'ordre du jour - Rythme : 6 à 8 semaines
- ✓ Prise de relais sur les autres structures du pôle dans le cadre de la continuité de l'encadrement et ponctuellement la continuité du pôle
- ✓ Liens avec les unités du pôle et les services du CHGM lors d'hospitalisation des patients suivis à Muret
- ✓ Liens avec l'EMOT dans les projets de sortie des patients détenus.
- ✓ Participation à la mise en œuvre des manifestations régionales (coordination des SMPR) ou nationales (journées nationales des SMPR, congrès...)
- ✓ Développe les liens avec le CRIAVS - Intervention de professionnels IDE sur certaines formations du CRIAVS
- **Relations avec les partenaires institutionnels**
  - ✓ Participation aux différentes instances du CH Marchant
  - ✓ Participation aux commissions spécifiques (hygiène, Identitovigilance, Cortexte...)
  - ✓ Participation aux démarches de certification et d'évaluation des pratiques professionnelles
  - ✓ Développe les liens avec les Unités accueillant des patients suivis, lors d'hospitalisation en lien avec le CIR (D398) ou lors de continuité des soins dans un projet de sortie (Unités d'admission, hôpitaux de jour, CMP, CPC...)
- **Relations avec l'administration pénitentiaire**
  - ✓ Participation à la réunion mensuelle avec la direction
  - ✓ Liens avec les gradés quand situations particulières
  - ✓ Liens de régulation pluriquotidienne avec les surveillants du SMPR
  - ✓ Rencontre mensuelle avec la CPIP référente SMPR,
  - ✓ Liens administratifs pour les demandes d'autorisation d'accès en lien avec la secrétaire médicale du SMPR
  - ✓ Liens avec le service financier pour le suivi du budget des AES
- **Relations avec l'UCSA et le CHU**
  - ✓ Réunions d'articulation avec les personnels de l'UCSA : Réunion bimensuelle avec le CDS et l'équipe
  - ✓ Contacts avec la pharmacie du CHU : Préparatrice en pharmacie
  - ✓ Liens avec les services de psychiatrie du CHU dans le cadre d'hospitalisations sans consentement ou de continuité de soins lors de sortie.
  - ✓ UHSI : Informations hebdomadaire sur les hospitalisations prévues - Liens téléphoniques lors d'hospitalisations
  - ✓ Participation aux comités de pilotage des AES, conduits par l'UCSA : Une réunion par an avec présence de l'AP
- **Relations avec les instances de tutelle**
  - ✓ ARS - Lors d'hospitalisation en soins sans consentement
  - ✓ Comité de coordination des soins : ARS/CHU/Administration pénitentiaire

- **Relations avec les différents partenaires du réseau**

- ✓ CSAPA / Partenaires en lien avec l'addictologie
- ✓ Différents foyers, associations et établissements pouvant accueillir les patients à leur sortie
- ✓ Instances judiciaires, (relais parents-enfants) ...
- ✓ Organisation des accompagnements des IDE lors des permissions de patients auprès des partenaires du réseau

## **5 - Formation**

- ✓ Evaluer et définir les besoins en formation de chaque agent
- ✓ Permettre la mise en pratique des acquisitions réalisées
- ✓ Inciter à l'enrichissement des connaissances professionnelles par la lecture d'articles ou de revues en lien avec l'activité professionnelle
- ✓ Promouvoir l'acquisition de connaissances spécifiques à l'accompagnement des AVS (CRIA VS)
- ✓ Mettre en lien : pratiques et formation continue
- ✓ Collaborer et participer à la politique institutionnelle de formation continue
- ✓ Dispenser des cours dans le cadre de la formation continue
- ✓ Organiser l'accueil et l'accompagnement des étudiants en stage
- ✓ Superviser le tutorat des étudiants en stage
- ✓ Promouvoir la rencontre avec d'autres professionnels et l'échange des pratiques

## **CONCLUSION**

Dans une équipe composée de nombreux professionnels à temps partiels (psychologues, psychomotriciennes, médecins psychiatres...) le rôle du cadre en tant que « lien », « ciment » de l'équipe, garantissant la continuité des soins suppose que son exercice s'inscrive dans la permanence, ceci étant d'autant plus essentiel que la file active des patients suivis est particulièrement conséquente.

L'implantation de la structure de soins étant dans un contexte régi par des règles, une culture différente relevant de l'administration pénitentiaire, l'appartenance au CH Marchant doit être cultivée et réaffirmée. Le SMPR entretient des liens fonctionnels avec l'UCSA, à ce titre le rôle du cadre est fondamental afin que l'identité professionnelle de chacun soit bien en résonance avec celle de notre institution et des valeurs du soin.